
ISSN 0223 - 0976

A.E.S.V.

BULLETIN n° 17

ASSOCIATION D'ÉTUDE SUR
LES SOUCOUPES VOLANTES

LES O.V.N.I. EN CHINE

TRIMESTRIEL
JUIN 1981
3,5 FS – 8 FF

ORGANE D'INFORMATION SUR LE PHENOMENE OVNI

A.E.S.V.
bulletin de l'
Association d'Etude sur les Soucoupes
Volantes

Trimestriel n° 17 - 1er trimestre 81
Publié en juin 1981 - Sixième année -

Secrétariat général: AESV-Suisse, case postale 342, CH - 1800 VEVEY 1
Siège social de l'AESV-Suisse: rue de Beauregard 3, CH - 2006 NEUCHATEL

AESV-France: 40, rue Mignet, F - 13100 AIX-en-PROVENCE (paiement à l'ordre de P.Petrakis)

AESV-Belgique: Eikenlaan 4, B - 2180 KALMTHOUT

L'A.E.S.V. est une association sans but lucratif fondée en 1974. Elle a pour but l'étude objective et rationnelle du problème des OVNI ou soucoupes volantes ainsi que la diffusion libre d'informations ufologiques. Cette diffusion s'effectue principalement par le truchement d'une revue ufologique trimestrielle "AESV".

Comité de rédaction: Serge LEUBA
Perry PETRAKIS
Charles BLASER, corrections
Yves BOSSON, maquette

Editeur responsable: Yves BOSSON
Imprimé en Suisse par l'Imprimerie des Lerreux - 2114 FLEURIER

SOMMAIRE

ABONNEMENTS A "AESV"

-Abonnement 1 an (= 4 N^{os})....... 12 F.S. (30 F.F.)
-Les anciens numéros suivants sont encore disponibles: 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, la pièce: ...3,50F.S.
-Le N° 4, jamais paru, sera publié sous peu. Tirage limité, sans service de presse. A réserver en versant.......3,50F.S.

ADHESIONS A L'A.E.S.V.

Adhésion & bulletin 1 an,
- passif ....30 F.S.
- actif ....40 F.S.
- de soutien ....50 F.S.

Tous les prix sont en francs suisses et sont identiques pour la Suisse et l'étranger.

Tout paiement est à effectuer au CCP: 18 - 5723 de l'AESV-Suisse à VEVEY. Vos noms, prénoms et adresse complète ainsi que le détail de votre paiement au dos du récépissé postal nous suffisent. Les personnes s'abonnant en cours d'année recevront les 4 numéros de l'année. Le n° double 15-16 est toujours disponible: 7 F.S.

A.E.S.V.
will acknowledge with thanks any exchange with similar publications

agradecera el intercambio con otras publicationes similares

acceptera avec plaisir l'échange avec toutes les publications similaires

édito

POUR UNE VERITABLE COORDINATION UFOLOGIQUE

CECRU, ASCRU, CNEGU, PICUFOR, FFU...
FAUT-IL COORDONNER LES ORGANISMES DE COORDINATION ?

Si dans un précédent article (1), je me suis attaché à définir ce que devait être une véritable Europe de l'ufologie, à savoir une confédération européenne rassemblant les organismes fédératifs nationaux, il reste encore à élargir ce cadre afin de présenter une conception de la coordination ufologique allant du niveau le plus élémentaire (le chercheur indépendant) au plus complexe (une confédération mondiale). Par la même occasion, il sera possible d'établir les nuances qui s'imposent entre les organismes évoqués plus haut(2), car si ces dits organismes peuvent évoquer, pris individuellement, quelque chose de bien précis, il n'en demeure pas moins vrai que pris globalement, ils présentent un aspect quelque peu hétérogène. N'assiste-t-on pas en fait à une surenchère des organismes de coordination ?

Cette conception de la coordination ufologique est fort simple. Elle nécessite l'existence des structures suivantes: ufologue indépendant - association - comité régional - fédération nationale - confédération continentale - confédération mondiale (3).
Cette structure est la seule qui permette une collaboration efficace entre tous les ufologues. Nous verrons plus loin les nombreux avantages qui en découlent. Notons tout d'abord que les organismes évoqués en tête de cet article trouvent tout naturellement leur place dans ce schéma: le CNEGU est bien un groupe régional (même s'il incorpore un groupe luxembourgeois!), la FFU et l'ASCRU sont effectivement des organismes nationaux et le CECRU est en passe de devenir véritablement européen. Quant au PICUFOR, s'il n'a rien à voir avec une confédération mondiale, il est cependant un groupe de travail formé par des associations et chercheurs de plusieurs continents. S'il se structure, ce qui semble être le cas, il pourrait devenir l'ébauche d'une confédération mondiale.

Il est évident que les échanges entre chacun de ces organismes doivent être à double sens. Ainsi une organisation nationale doit cultiver d'excellentes relations avec les associations ou les comités régionaux dont elle est l'émanation et la confédération mondiale à laquelle elle participe.

Si l'ensemble du schéma que je propose (4) est utopique, il n'en demeure pas moins vrai que certaines étapes sont réalisées et d'autres réalisables. Actuellement, les ufologues s'occupent des comités régionaux et organismes fédératifs. Quelques rares personnes pensent à l'Europe de l'ufologie, aussi est-il totalement inconcevable d'imaginer une confédération mondiale.

Il convient maintenant de considérer les avantages qui découlent d'une telle conception de la coordination. Pour ce faire, prenons un exemple concret et actuel, il s'agit des problèmes de méthodologie, définition et classification. Afin que ces problèmes soient résolus, il convient qu'ils soient traités au plus haut niveau international. C'est seulement de cette manière qu'ils seront véritablement standardisés, reconnus et appliqués par tous. A l'heure actuelle.le PICUFOR

se préoccupe de ces problèmes. Il est donc important qu'il soit réellement représentatif et que toute nouvelle codification ou classification soit établie au sein du PICUFOR. Libre ensuite à chaque organisation de perfectionner pour des raisons qui lui sont propres les travaux du PICUFOR. Il sera ainsi possible de parler le même langage, de travailler sur les mêmes critères afin de faciliter les travaux de recherche et de recoupement, ceci dans le monde entier.

Toute recherche, toute action devrait être présentée au plus haut niveau (actuellement: symposium du MUFON, réunions du PICUFOR voir du CECRU) afin
→ d'informer sur une grande échelle (avec réseau de traducteurs à l'appui) ce qui permet
→ d'améliorer la dite recherche ou réalisation par les critiques émises
→ de pouvoir s'assurer d'un important potentiel de collaborateurs de par le monde
→ d'éviter de refaire ce qui l'a déjà été (5).

Actuellement la recherche est beaucoup trop le fait du hasard, la structure collaboratrice que je propose permettrait de réduire au maximum ce hasard, l'efficacité de la recherche n'en serait que plus grande.

Il convient donc pour une organisation nationale comme l'ASCRU ou la FFU
→ de s'intéresser aux travaux du PICUFOR
→ de participer dans la mesure du possible aux efforts PICUFOR, voir CECRU
→ d'adopter les résultats du PICUFOR et les actions du CECRU en les complétant au besoin au niveau national (6).

Un dernier exemple permettra de mieux comprendre l'importance de l'organisation que je propose: il s'agit de l'élaboration des catalogues nationaux. Les associations locales se chargent d'établir des contres-enquêtes, de pratiquer une recherche d'archive des journaux locaux et enfin de réunir un maximum de cas qui rassemblés au niveau régional puis national permettra enfin la constitution de tels catalogues. Cela se passe très bien en Italie, pourquoi pas ailleurs ?

Ces deux exemples permettent de se rendre compte de l'importance d'une véritable coordination telle qu'elle est exposée plus haut. Pour un maximum d'efficacité, les ufologues feraient donc bien de garder en tête un tel schéma collaboratif, d'agir en se rappelant que d'autres ufologues peuvent compléter leurs travaux de réaliser que l'ufologie ne saurait s'arrêter à la frontière de sa région ou de son pays !

Yves BOSSON

NOTES

1) Pour une conception véritablement européenne de la coordination et de la recherche ufologique, "AESV" nº 14, 1980.
2) Cette liste n'est heureusement pas exhaustive, l'on peut encore citer les organismes coopératifs du Canada (CUFOREN), d'Espagne (CEFO) et de Suède (Riksorganisationen UFO-Sverige).
3) Il est évident que l'association, le comité régional ne saurait concerner les pays qui ne comprennent qu'un ufologue (comme à Monaco avec E. Ameglio), qu'une association (la CLEU au Luxembourg) ou dont le nombre de groupes est quantitativement faible.
4) ... depuis deux ans déjà (lors d'une intervention au cours de la création de l'ASCRU qui a d'ailleurs été mentionnée dans un article sur l'ASCRU paru dans APPROCHE 20/21) sans que quiconque (hormis quelques rares personnes dont R. Robé du GPUN de Nancy) aille dans ce sens !
5) Cet aspect particulier sera développé dans un prochain article.
6) Comme la codification des cas nationaux (SWICAT, projet du Griphom et bien d'autres), le code de déontologie du CECRU, les projets de recherche Magonia, URD, Airlon, Urnie, Nabokok, etc.

IMPRESSIONS

MICHEL MONNERIE:

LE NAUFRAGE DES EXTRA-TERRESTRES
NOUVELLES EDITIONS RATIONALISTES, 1979

Pour donner le ton, voici une remarque qui illustre le travail effectué par l'auteur :
"Parmis les ufologues chercheurs d'archives, aucun n'a jamais signalé que des coupures de presse relatant des cas voisinent avec une publicité pour le premier livre de J. Guieu dès septembre 1954 (début de "vague") rejointe début octobre par un encart-choc vantant les mérites de "Lueurs sur les soucoupes volantes", premier ouvrage d'A. Michel... bizarre, bizarre. Qui fut le premier: l'oeuf ou la poule? Cette coïncidence entre sortie de livres et vague d'observation ne découle-t-elle pas logiquement d'un long travail préparatoire: livres traduits de l'américain, innombrables articles de presse, comme nous les avons recensés dès 1947 ?" (p. 229, note 3).

Ceci donne une idée d'une recherche ufologique que nous négligeons souvent : le contenant. On parle toujours du contenu (l'observation) mais trop rarement de l'enveloppe, du climat dans lequel baigne l'observation ou la vague. Michel MONNERIE nous fait sentir et surtout s'efforce de démontrer clairement l'influence de ce climat sur l'ufologie. On assiste ainsi à la naissance du mythe E.T. L'auteur trace un historique qui remonte aux temps médiévaux. En arrivant aux années 50, il assimile ce mythe aux OVNI. L'un étant le prolongement de l'autre, les OVNI découlent de ce mythe. M. MONNERIE décortique notamment la vague US de 1897 dont il décrit l'ambiance (journaux, littérature, communication état d'esprit et population).

Je n'affirmerai pas (et de loin !) que tout est fondé, il faudrait vérifier les sources plus à fond, cependant la démarche est justifiée et mérite d'être approfondie et ce pour l'ensemble de l'ufologie. Cependant, certains passsages ne se justifient pas aussi simplement que ne l'affirme l'auteur. Il cite, par exemple la Suisse comme un pays où l'on voit des SV et comme étant dans la zone d'influence US (p. 141).

1. La Suisse est pauvre en observations. D'autre part, ni la vague de 1954, ni les autres d'ailleurs, n'ont véritablement atteint la Suisse (les journaux on parlé des cas français, mais il n'y eut que peu d'observations, surtout à haute étrangeté où c'est le désert).
2. Les armées US n'ont jamais pénétré en territoire helvétique. Donc l'influence, la contamination par les GI's est à exclure pendant les années directement après la guerre. Précision importante car ceci explique peut-être ce manque d'observations de l'époque.

Il est clair cependant que le chewing-gum a passé allégrément la frontière au rythme du rock mais pas les OVNI. Pourtant la Lune, Vénus, Mars, etc. apparaissent régulièrement dans le ciel helvétique. Alors pourquoi ? Michel MONNERIE ne s'est pas penché sur ce détail. Il est vrai que son modèle d'explication est totalitaire et ne tient pas compte des petits détails.

- Ensuite, expliquer des phénomènes inconnus (observations de phénomènes aériens) par d'autres phénomènes inexpliqués (la foudre en boule et les plasmas) relève d'un esprit peu sérieux. La

suite p.18

Le projet AIRLON

'Parce qu'il s'agit-là d'une des rares recherches effectuées en Suisse, parce que le projet AIRLON s'inscrit à la fois dans le cadre du projet MAGONIA et du projet URNIE,(sur lesquels nous reviendrons ultérieurement),parce que ce projet démontre qu'un groupe ufologique peut, s'il le veut, s'occuper de recherche en ufologie (chose plutôt rare),il nous a paru intéressant de faire connaître à nos lecteurs le travail de nos amis et collègues suisses allemands.

Ce qui nous paraît particulièrement intéressant dans ce projet c'est que cette simulation d'un phénomène OVNI va permettre de mesurer la dégradation de l'information, de l'objet source , qui à l'inverse de l'OVNI est ici connu et chiffré, au témoignage humain, à l'article de presse...Ce projet pourra peut-être permettre également de mesurer l'aspect sociologique du phénomène, de mesurer expérimentalement les allégations de Monnerie.

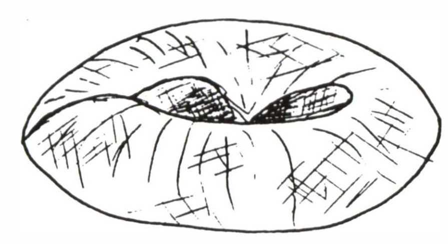
Il est certain que ce type de recherche expérimentale est à encourager et à développer puisqu'elle est susceptible de nous faire progresser vers une meilleure connaissance du rapport entre l'ufologie et les sciences humaines, entre l'OVNI et l'homme.'

*

BUT

En avril 1980, nous lancions notre projet Airlon. Ce projet consiste à laisser monter des ballons d'air chaud au-dessus de la ville de Winterthur (1) pour observer les réactions éventuelles de la population.

Nous n'avons pas pour but de provoquer une panique dans le public et de faire croire à l'existence d'astronefs extra-terrestres Pour cette raison, ce projet ne sera exécuté que dans des limites réduites. Nous ne voulons pas seulement connaître les opinions des gens sur ces apparitions, mais également procéder à des interviews avec les témoins et les engager à faire des dépositions utiles. Mais il est aussi important que nous puissions nous tester nous-mêmes pour savoir si nos recherches sont bien ou mal entreprises. Parce que le projet entrera dans sa phase décisive



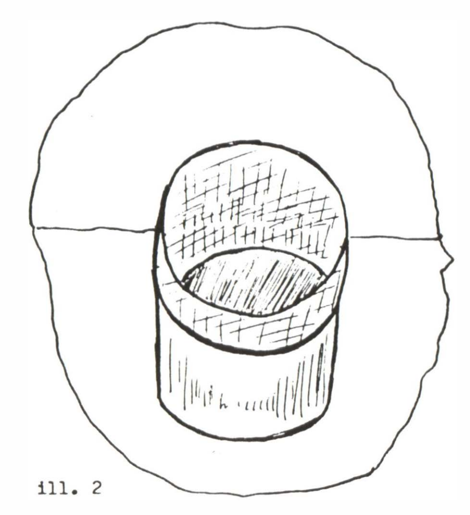
ill. 1

seulement en été ou en automne 81 nous ne publierons plus d'article sur ce sujet dans notre bulletin (2)pour ne pas fausser les résultats.

1) Ville située à 26 km. au nord-est de Zürich, (env. 100'000 habitants).
2) C.W.U.F.O.-Bulletin, Postfach 2021 , 8401 WINTERTHUR, seul et intéressant bulletin ufologique de suisse allemande.

TRAVAUX ACCOMPLIS

Nous nous sommes mis au travail le 2 avril 1980. Nous avons bricolé un ballon en papier de crêpe (diamètre de 1m. voir illustration 1). Au dessous, nous avons pratiqué une ouverture dans laquelle nous avons installé le système de propulsion (ill. 2). Deux jours plus tard, nous voulions laisser monter Airlon 1 pour la première fois. Mais le vent soufflait trop fort et le ballon ne s'éleva pas. De plus nous avons constaté que toute la construction était trop lourde pour prendre l'air. D'ailleurs Airlon 1 a été détruit lors de cet essai.



ill. 2

C'est pourquoi nous avons conçu un nouveau projet et avons commencé la construction d'Airlon2 le 16 avril 1980. Nous voulions construire un échafaudage en bois et le couvrir de papier de soie. Airlon 2 aurait été plus léger que le premier ballon , mais peut-être trop délicat.Airlon 2 n'a pas été terminé parce que nous avons trouvé qu'un autre type de ballon était plus propice à notre projet. Il s'agit d'"UFO-Solar". Cet objet a 3 m. de long et a un diamètre d'environ 70 cm. La matière est en feuille de plastique d'une épaisseur de 1 mm. Le principe est tout simple.Le ballon sera complètement rempli d'air et sera lié aux extrémités avec des cordes. Par le rayonnement du soleil, l'air s'échauffera jusqu'à 40º et le ballon pourra atteindre une altitude de 10'000 mètres (ill. 3).

On peut acheter ce ballon dans beaucoup de magasins "discount" et c'est pourquoi il n'est pas étonnant que nombre de gens aient induit en erreur le public, la presse et les autorités.

A fin avril 1980, nous avons effectué le premier essai avec le nouveau ballon (Airlon 3).Ce jour-là, il faisait très chaud, et il y avait un vent très fort Le ballon monta tout de suite . Le vent l'emporta sur un toit , il fut déchiré sur toute sa longueur. Le 2 mai 1980, nous lancions Airlon 4 qui monta aussi rapidement. Mais encore une foi c'est le vent qui déjoua nos plans. Il emporta le ballon vers les fils électriques d'une voie ferrée où il resta accroché, puis fut détruit par une locomotive.

Nous avons dû attendre les conditions idéales avant d'effectuer d'autres essais, de sorte que nous n'avons pas dû "sacrifier" trop de ballons. La température doit être optimale et il ne doit pas y avoir trop de vent. Nous avons dû attendre ces conditions jusqu'au 17 septembre 1980. R.Tatula, qui avait été choisi comme directeur du projet Airlon a tout d'abord tenté un nouvel essai. Le problème de cet essai était que la ficelle n'était pas assez stable. Le ballon (Airlon5 s'est décroché et a disparu sans demandé son reste! Une semaine plus tard, c'était au tourd d'Airlon 6. Cet essai a enfin réussi et le ballon est descendu après son vol sans subir de dégats.

La série des tests se poursuivra en mai ou juin de cette année. Lorsque les prochains es-

suite p.22



SCIENCE-FICTION & SOUCOUPES VOLANTES

Versins...Versins!...Mais oui, souvenez-vous!...Le livre de Bertrand MEHEUST n'aurait pas existé sans l'aide déterminante de Pierre VERSINS qui fournit la majeure partie de la documentation et postfaça l'ouvrage (1).

Pierre VERSINS, de son vrai nom Jacques CHAMSON, est l'auteur de l'"Encyclopédie de l'Utopie, des Voyages extraordinaires et de la Science-Fiction", un volume de près de 1000 pages où l'auteur traite abondamment des auteurs de l'Antiquité et des siècles passés et fait un recensement très complet de tous les écrivains d'expression française présents ou passés.

Auteur de plusieurs romans et nouvelles tel que "Solidarité" en collaboration avec Jacques BERGIER, Pierre VERSINS est conservateur de la "Maison d'Ailleurs". Ce musée de l'Utopie, des Voyages extraordinaires et de la Science-Fiction, créé en 1976, est le seul musée public du genre au monde (2). La "Maison d'Ailleurs" contient actuellement 60.000 documents dont 20.000 ouvrages, ce qui constitue une des plus grandes collections de livre de SF au monde. Il faut aller jusqu'à Los Angeles pour trouver une collection semblable!

Après la parution du livre de Bertand MEHEUST, "SF & SV", et de plusieurs critiques le concernant, il nous a paru intéressant de rencontrer Pierre VERSINS afin de connaître ses réflexions, principalement au sujet de la démarche de MEHEUST et de la critique de GIRAUD, critique exposée lors du congrès ufologique de Montluçon. A ce sujet, le lecteur remarquera que dans la deuxième partie de l'interview, Pierre VERSINS donne les explications qu'il convient à propos des arguments principaux de la thèse de Jean GIRAUD . Et nous renvoyons le lecteur au résumé de cette thèse, résumé paru dans "AESV" 15/16, pp.5-6. Ainsi donc, les deux interventions des GIRAUD-d'AIGURE lors du congrès de Montluçon deviennent plus que sujettes à caution!

Et pour donner le ton, voici une petite phrase qui se trouve affichée sur une étagère de la "Maison d'Ailleurs": "Un extraterrestre affirme: oui, les soucoupes volantes existent."

AESV:Quelle est votre documentation sur les OVNI?

PV :Ma documentation est assez importante mais pas très récente, si ce n'est quelques revues que je reçois de temps en temps. Elle comprend principalement tous les classiques des années 50. Je ne suis pas au courant de l'actualité ufologique.

AESV:Quel est votre opinion sur le sujet?

PV :Je ne crois pas à la matérialité des SV. A mon avis, le phénomène peut être expliqué de plusieurs façons. Outre les plaisantins que l'on découvre généralement, je pense qu'il existe des erreurs d'interprétation pures et simples de phénomènes réels ainsi que des interprétations de phénomènes que l'on ne connait absolument pas mais qui n'ont rien à voir avec l'ufologie. Je ne pense pas que les OVNI soient une manifestation volontaire extérieure à l'homme.
Je suis sûr qu'il y a des extraterrestres quelque part. La preuve nous en est fournie par les statistiques. Il est statistiquement obligatoire que des ET existent. La nature ne fait pas de prototype par exemple, si la vie existe sur la Terre, elle existe ailleurs. Les conditions doivent se répéter étant donné la grandeur de l'espace et du temps.
Mais la question qui me tarabuste est celle des "visites". Je n'ai jamais vu une preuve tangible. J'assimile l'ufologie à une foi (et non à une religion qui elle, est structurée).

AESV: Dans un article paru en 76 vous disiez "je constate que les meilleurs témoignages ont été écrits par des auteurs de SF".Que vouliez-vous dire par là?

PV :Je faisais allusion à des auteurs de SF comme J.Guieu ou Ion Hobana (un grand spécialiste roumain en SF) et qui se sont penchés sur les SV. Il y a quand même une interaction qui a d'ailleurs été démontrée par Méheust.

AESV:Est-ce que la SF a plus d'imagination et est-elle plus variée que les manifestations du phénomène OVNI?

PV :Oui, bien sûr, évidemment. En SF, la partie qui peut correspondre à l'ufologie, c'est-à-dire l'astronautique fic vr (conquête des planètes ou ET qui viennent chez nous) est une petite partie de la SF. Si l'on compare ces deux domaines, l'on constate que la SF a beaucoup plus d'imagination que l'ufologie.

AESV:Que pensez-vous de la théorie de Méheust (le phénomène OVNI est de nature "mythico-physique"?

PV :Je la trouve fascinante mais c'est une théorie parmi d'autres. Elle est plausible, il y en a d'autres. Ceci en admettant, bien sûr comme hypothèse de travail , que les OVNI soient une réalité. A partir de là, il est possible de concevoir différentes hypothèses dont certaines sont plausibles.

AESV:En disant cela, n'admettez- vous pas implicitement l'existence d'un agent manipulant le psychisme humain comme le prétend Méheust?

PV :Quand il parle d'agent, il peut en parler au sens propre ou figuré, il peut s'agir d'un agent comme la vitesse de la lumière est un agent par exemple.



AESV:Connaissez-vous des récits de SF qui présentent des déphasages technologiques, il existe par exemple des cas de rencontres rapprochées où les OVNI sont équipés d'une échelle de corde(3)?

PV :Oui, par exemple, à la fin du siècle dernier ou au début de ce siècle, il me semble que l'Albatros avait un moyen d'accès comme cela ainsi que dans Robida où la SV avait un moyen d'accès comme cela ou tout au moins un agent aussi bizarre. La SF moderne ne fait plus d'erreurs de ce genre , il suffit de visiter un aéroport pour voir mieux que ça. Il y a d'autres déphasages du même type qui résultent tout simplement d'un manque d'imagination de l'auteur.

AESV:Est-ce que le scénario des manifestations OVNI se retrouve intégralement dans la SF?

PV :D'après l'étude que nous avons faite avec Méheust, oui!Peut-être pas un schéma total, quoiqu'il y ait le roman d'Ege Tilms (4) qui est assez troublant, mais en tout cas des parties.

AESV:Si le scénario de la manifestation OVNI n'a pas de but compréhensible pour nous, en est-il de même pour ce qui concerne la SF?

PV :Si, il y a un scénario dans la manifestation OVNI, il aboutit à un mépris des ET. Il y a toujours une histoire qui est sous-tendue.

AESV:B.Méheust avait signalé qu'il s'intéressait également aux ratures (OVNI loupés) qui peuvent être des éléments de mythologie ou des images religieuses. Peut-on associer la mythologie à la SF?

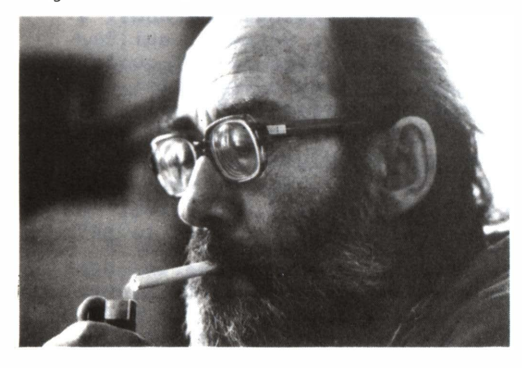
PV :La SF a une bonne base mythologique. Cela rejoint la foi et les faux contactés avec ET pleins de bonne volonté pour les humains, tout cela se tient. Les mythologies se situent très souvent au niveau des phantasmes. Mais la SF n'est pas de la mythologie, puisque cette dernière appartient au domaine de la foi et non pas à celui de la connaissance. Il y a d'ailleurs en SF des explications de phénomènes mythologiques.

AESV:Comment peut-on passer de l'imagerie SF à l'imagerie SV?

PV :On en a longuement discuté avec Méheust. Le cerveau humain réagit toujours de la même façon que ce soit en SF, dans un contact ou dans une vision SV. C'est comme cela qu'il est parti sur les archétypes de Jung.

AESV: Quel était la situation à l'époque dans le choix de la documentation de Méheust?

PV :Il a volontairement choisi des textes inédits et introuvables afin qu'il n'y ait pas de contact imaginable entre l'écrit de SF et le témoin. C'est pourquoi il m'a demandé de chercher pendant longtemps de tels textes. A l'époque les récits de SF paraissaient sans étiquettes et rien ne disait que c'était de la SF. Assez souvent les titres ne disaient pas grand chose.

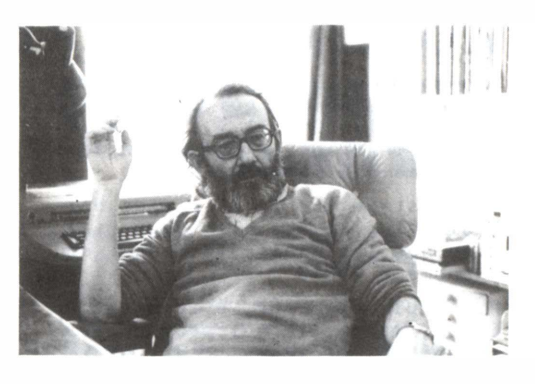


AESV: Giraud prétend que Méheust a constitué une partie de sa documentation à partir de romans policiers et d'aventures.

PV :La plupart des récits de l'époque appartenaient aux écrits romanesques sans être classables d'emblée dans une catégorie.

AESV: Pourquoi Méheust n'a-t-il pas analysé la BD et le cinéma de SF alors même qu'il prétend que le phénomène OVNI est à haute composante visuelle?

PV :La BD et le cinéma sont tardifs, il voulait des choses assez anciennes. D'autre part, ce sont des médias mineurs par rapport à l'écrit (le cinéma découle d'un scénario écrit) d'où également le fait que l'imagerie SV ne fut pas utilisée avant 1947.



AESV: Giraud prétend que la coïncidence SV-SF ne peut se retrouver que dans un des trois sous-thèmes d'un des douze thèmes de la SF. Qu'en pensez-vous?

PV :A ma connaissance, il y en a quatre. Il n'a fait que reprendre la série des douzes anthologies du livre de poche. C'est tout. La coïncidence ne se retrouve que dans une petite partie de la SF, mais quantitativement, cela représente beaucoup d'ouvrages.

AESV: Giraud prétend que la coïncidence parfaite existe à condition de l'extraire de son contexte.

PV :Non, elle n'est pas extraite de son contexte, c'est simplement que dans un cas l'auteur donne l'explication et dans l'autre, on ne l'a pas. Il est normal qu'un auteur essaye d'être le plus rationnel possible et qu'il explique les situations qu'il engendre.

AESV: Pensez-vous, comme l'affirme Giraud, qu'à la fin du XIXe siècle tout le monde vivait dans l'attente du plus lourd que l'air?

PV :Non. Tout le monde ne pensait pas au plus lourd que l'air. Il fallait être fou pour y penser.

AESV: Peut-on dire que le caractère très classique des manifestations d'OVNI en Suisse est dû au manque d'imagination des helvètes?

PV :C'est normal, je constate que plus le niveau social est bas et plus les cas sont étranges.

suite p.23

en supplément détachable

code de déontologie ufologique

Le voici enfin ce code de déontologie ufologique du CECRU que nous avons mentionné à plusieurs reprises dans les précédents numéros d'"AESV".

Présenté en avant-projet lors de la session du CECRU de Dijon, discuté au sein de la commission administrative du CECRU réunie à Buis-les-Baronnies en août 1980, ce code de déontologie a finalement été accepté à l'unanimité des associations et indépendants présents lors de la huitième session du CECRU à Lyon en octobre 1980.

Ce code représente entre autres la réaction de l'ufologie indépendante face aux pratiques discutables de l'"ufologie-commerciale" (il a d'ailleurs été imaginé à la suite de l'affaire AESV-Miguères). Nul doute qu'à sa lecture, les lecteurs pourront se remémorer de nombreuses situations vécues.

Mais laissons plutôt la plume à notre ami Frantz CREBELY (SVEPS), principal instigateur de ce code, qui nous explique quel en est sa finalité : "Ce code indique nettement CE QUE NOUS NE VOULONS PAS, les pratiques que nous condamnons (il conviendra d'ailleurs qu'une charte atteste, quant à elle, ce que nous voulons). Il doit nous servir de référence : nous n'avons pas pour mission de nous ériger en tribunaux ufologiques, encore moins de jouer les policiers de l'ufologie. Mais nous avons le devoir d'informer le public, les corps constitués et les milieux de la recherche des pratiques qui nous semblent condamnables et préjudiciables à l'authenticité de notre recherche. Cette fonction est comparable à celle des ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS qui ne disposent d'aucun pouvoir légal mais sont néanmoins devenus un groupe de pression des plus efficaces."

Signalons pour terminer que ce code figure en annexe des statuts de l'AESV-Suisse, de l'ASCRU, de la FFU et du CECRU; le voici dans son texte intégral :

PREAMBULE

En de nombreux cas, les règles éthiques admises par la communauté humaine n'ont pas été respectées dans l'étude du phénomène OVNI et dans l'attitude des personnes affirmant participer à cette étude.

De surcroît, à maintes reprises, des pressions ont été exercées à l'encontre de témoins ou d'ufologues, dans le but de limiter ou d'empêcher la connaissance ou la transmission de faits relevant du phénomène OVNI.

Un code de déontologie paraît donc nécessaire et se propose d'adapter les principes fondamentaux de l'humanité au contexte ufologique.

Il a été élaboré en fonction de l'expérience apportée par plus de trente ans d'observation du phénomène OVNI, ainsi que des buts que s'est proposée l'ufologie indépendante européenne, en particulier au sein du Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique (C.E.C.R.U.).

L'UFOLOGUE FACE AU TEMOIN

Le C.E.C.R.U. demande le respect des droits du témoin.

En particulier, le témoin doit avoir la garantie que seront respectés sa tranquilité, sa sécurité et (sur sa demande) son anonymat.

Le C.E.C.R.U. s'oppose à toute pression sur le témoin, que l'origine en soit publique ou privée et quel qu'en soit le but.

En particulier le C.E.C.R.U. dénonce l'exploitation commerciale de cas présentant des caractéristiques considérées comme "sensationnelles" ainsi que toute tentative visant, à l'inverse, à réduire les témoins au silence ou à tronquer de quelque manière que ce soit leur témoignage.

Il est souhaitable que le témoin ne se sente ni en position d'accusé ni en celle de simple sujet d'expériences. Il conviendra que ses désirs et ses réticences soient respectés par les enquêteurs et que l'enquête se déroule dans un climat de compréhension. Il sera particulièrement important que le témoin puisse s'exprimer librement, avant toute intervention ou commentaire.

Il ne sera pas fait d'interprétation du cas à priori et avant toute analyse. Par contre, le témoin a le droit de connaître les conclusions de l'enquête.

L'UFOLOGUE DANS SON ASSOCIATION

Le but du C.E.C.R.U. n'est pas d'intervenir dans les affaires internes des associations. Mais il souligne l'existence d'escroqueries matérielles ou morales et d'abus de pouvoir qui discréditent l'étude ufologique.

Le C.E.C.R.U. condamne ce genre de pratiques et aidera toute association qui désire lutter contre ces actes.

Le C.E.C.R.U. ne se reconnait pas de droit de regard dans la vie interne des associations. Il lui semble toutefois souhaitable de rappeler quelques principes qui sont la base de la vie associative.

Le C.E.C.R.U. condamne l'autoritarisme qui peut affecter certains responsables d'associations (entre autres, prendre des décisions à l'insu, voir contre l'accord des membres actifs, ne pas les tenir informés correctement...).

Il semble primordial d'insister sur le respect de la personnalité et des désirs des membres actifs de l'association pour autant qu'ils ne menacent pas son bon fonctionnement ou qu'ils ne portent pas atteinte, soit à l'intégrité du groupe, soit aux relations avec tout autre interlocuteur.

A l'inverse, le C.E.C.R.U. déplore profondément l'attitude passive d'une grande majorité d'adhérants qui confondent les associations ufologiques et leurs responsables bénévoles avec de simples prestataires de service.
Cette non-participation conduit l'ufologie indépendante vers de nombreuses difficultés et l'a empêché de jouer pleinement son rôle. Elle facilite de surcroît toutes les menées despotiques, d'escroquerie ou de commerce frauduleux.

Il est essentiel de s'opposer à l'action, dans les associations, de personnes désirant essentiellement vendre ou promouvoir un produit commercial ou assurer d'une quelconque manière leur profit personnel.

La nécessité est enfin évidente de s'opposer aux escroqueries matérielles ou morales dont peuvent être victime les membres d'une association. Outre le détournement de fonds ou de biens vers des buts auxquels ils n'étaient pas destinés, diverses tromperies peuvent être exercées visant à duper les adhérants sur les biens ou les possiblités réelles de l'association, ou à falsifier la vérité au sujet d'objets mobiliers ou immobiliers que l'on désire faire acquérir par l'association.

Au niveau des escroqueries morales, le C.E.C.R.U. condamne d'une part l'utilisation de personnes publiques ou privées à leur insu en "manipulant" leur volonté ou leur expression, d'autre part les tromperies qui consistent à duper ou flatter abusivement les personnes par des titres ou documents mensongers. En particulier la distribution sans contrôle sérieux de "cartes d'enquêteur officiel" paraît une pratique éminemment frauduleuse, tant vis-à-vis du détenteur de la carte que du témoin.

RELATIONS ENTRE UFOLOGUES

L'un des buts fondamentaux du C.E.C.R.U. est l'amélioration des relations entre ufologues indépendants, qu'ils soient isolés ou groupés en association.

Si les membres et les associations du C.E.C.R.U. sont parfaitement libres d'exprimer leur désaccord avec une activité ou une hypothèse ufologique, ainsi que de dénoncer certaines pratiques critiquables, il convient pourtant que nous condamnions fermement ceux qui jettent le discrédit sur notre recherche.

Le C.E.C.R.U. condamne également l'utilisation d'idées, de techniques, de protocole de travail, effectué au détriment ou sans l'accord des inventeurs.

Le C.E.C.R.U. refuse de cautionner les généralisations abusives du champ d'une hypothèse ou d'un modèle explicatif conduisant leurs auteurs à des réactions excessives vis-à-vis de leurs confrères.

L'UFOLOGIE ET LES MILIEUX EXTERIEURS

Les relations entre l'ufologue et les groupes humains qui ne s'intéressent pas directement à l'ufologie se sont développées au fur et à mesure de l'engouement du public envers le phénomène qui nous intéresse.
Le grand public et la presse, l'Etat et les corps constitués, les milieux de la recherche, voire le monde commerçant s'interrogent sur l'univers de l'ufologie.
Le devoir du C.E.C.R.U. est de veiller à ce qu'il n'y ait pas de tromperie, dans un sens comme dans l'autre, lors des échanges qui s'instaurent continuellement.

La relation avec les milieux industriels et commerciaux se développera au fur et à mesure de nos besoins techniques, dès lors que le phénomène OVNI sera mieux perçu et mieux analysé.
D'ores et déjà on peut signaler que les produits commerciaux destinés à l'étude ufologique devraient être préalablement examinés et testés par une commission spécialisée vérifiant les performances des appareils et la conformité du produit à la publicité conjointe.

En ce qui concerne l'ensemble de la population et les organes de presse, on ne peut que condamner le goût de la publicité abusive, à base de mensonges ou d'exagération, qui pousse certains à diffuser de la manière la plus spectaculaire de fausses informations ou à tout le moins des hypothèses ou des faits improbables et non vérifiés en les présentants comme des certitudes bien établies.
Il faut savoir que certaines orchestrations publicitaires autour de cas d'observations célèbres ont rendu quasiment impossible la poursuite de toute enquête sérieuse et par conséquent toute chance de découvrir la vérité.
C'est dire que, tout en n'admettant pas les manoeuvres et déclarations hâtives qui peuvent dans certains cas être propagés par les ufologues eux-mêmes, le C.E.C.R.U. croit de son devoir, d'une part de rendre hommage aux organes d'information qui ont permis que soit transmise au public la connaissance que nous avons du phénomène OVNI, mais d'autre part de les mettre en garde contre le goût du sensationnel destructeur de toute information objective.

A l'égard des milieux de la recherche, le C.E.C.R.U. se doit d'insister sur le fait que nos travaux devraient être poursuivis en liaison avec eux, et suivant une méthodologie rigoureuse.
Ajoutons que le C.E.C.R.U. insiste sur l'utilité primordiale et profitable pour les deux parties d'une relation constante entre les hommes de science et les associations ufologiques.

Par ailleurs, il nous faut considérer que l'Etat et les corps constitués peuvent avoir une attitude ambigüe face à l'étude du phénomène OVNI.
Le C.E.C.R.U. ne peut qu'encourager les Etats à promouvoir une recherche OBJECTIVE du phénomène OVNI. Mais inversement, nous nous opposerons à toute utilisation des

corps constitués sous tutelle d'Etat, qui aurait pour but d'empêcher, falsifier ou res treindre l'étude ufologique quand celle-ci est sérieuse et indépendante.

Le C.E.C.R.U. tient à affirmer que les résultats de la recherche ufologique devraient profiter à la communauté humaine dans son intégralité.

* * *

ABONNEZ-VOUS À "AESV"

Vous abonner à "AESV" c'est:

- recevoir la revue directement chez vous et dès parution
- avoir accès à une information variée, internationale, objective et souvent inédite
- bénéficier d'une remise
- promouvoir et encourager nos activités
- participer à l'amélioration de la revue

GRATUIT pour tout nouvel abonné: le n° 11 du bulletin (offre valable jusqu'au 30 septembre)

Abonnez-vous et faites des abonnés. Merci de votre efficace soutien.
Voir les conditions d'abonnement en p.2

ADHÉREZ À L'A.E.S.V.

Adhérer à l'A.E.S.V. c'est:

- appuyer les buts de l'Association
- participer suivants vos désirs et possibilités à la vie de l'Association
- recevoir gratuitement la revue "AESV"
- bénéficier d'entrées gratuites ou à prix réduits aux conférences
- recevoir régulièrement et en prêt gratuit à domicile plusieurs dizaines de revues ufologiques du monde entier

GRATUIT pour tout nouveau membre: le n° 11 du bulletin, un porte-clef ou un stylo à l'effigie de l'A.E.S.V (à choix). Offre valable jusqu'au 30 septembre. Voir les conditions d'adhésion en p. 2.



★ ATTENTION ★

LE BULLETIN N° 10 ENTIEREMENT CONSACRE A JEAN MIGUERES, ET QUI DEMONTRE POINT PAR POINT LA SUPERCHERIE... DE TAILLE, EST TOUJOURS DISPONIBLE.

N° SPECIAL: ENVOI CONTRE 10 FF - 4 FS

Nous recherchons des personnes disposant d'un peu de temps libre pour nous aider dans les travaux de -
- T R A D U C T I O N de l'anglais, allemand, suédois, danois, russe, italien, yougoslave, espagnol, portugais, chinois
- D A C T Y L O G R A P H I E
- R E C H E R C H E D' A R C H I V E notamment en compulsant les archives des journaux locaux.

zone franche I

la presse ufologique francophone... en question

PREAMBULE

Ce constat a été réalisé à titre personnel. Il exprime l'irritation à lire plusieurs fois les mêmes choses, à sauter des pages barbouillées ou pire blanches, à voir s'étaler le linge sale de certains ufologues ou associations. Il ne saurait en aucun cas engager la présente revue, revue qui fait partie de l'échantillonnage analysé.

Concernant les chiffres mentionnés plus bas, ils portent sur 75 revues et bulletins de langue française de l'année 1980. Ils comportent 28 journaux différents. Il est clair qu'il ne s'agit que de revues émanant de groupes ufologiques privés, les revues commerciales ont été écartées (Nostra, l'Autre monde...)ainsi que les cahiers du GEPAN et les rapports du CECRU. L'ensemble totalise 2050 pages de texte.

Comme toute analyse globale, cette étude de la presse ufologique francophone a ses limites. Lorsque je mentionne certains aspects qui ressortent, il faut se garder d'en faire une généralité, il se trouve à chaque fois une ou des exceptions. Je n'ai mentionné aucun nom, numéro ou article en particulier afin d'éviter d'en oublier ou de commettre un impair. Il faut donc prendre ces résultats comme un survol général qui peut être parfois excessif.Il s'agit non pas de s'attacher à des points de détail mais bien de faire ressortir les grandes lignes. Les chiffres et exemples cités ne sont que des faits concon-crets pris ici ou là pour illustrer mes dires. Je le répète(on n'est jamais assez prudent), il ne faut pas croire que <u>tout</u> est comme je le dis, mais c'est <u>aussi</u> comme cela.

* * *

Après avoir lu quelques revues et avoir remarqué certaines carences, reprises et négligences, je me suis demandé s'il s'agissait -là d'un fait général ou si cela était dû à la sélectivité de mes lectures. Pour en avoir le coeur net, j'ai fait un raid au siège de l'AESV pour obtenir un maximum de revues de l'année 1980.

J'ai lu chaque numéro, notant le contenu, le nombre de pages de texte,etc.En second lieu j'ai apprécié la présentation. En possession du tout, j'ai essayé de voir le pourquoi des choses et d'apporter des éléments de réponse. Voilà pour la méthode, voyons les résultats.

Puisque nous vivons à l'ère des chiffres, voici quelques résultats quantitatifs:

- articles généraux	32%	- bibliographie,notes littéraire,critiques	3%
- enquêtes	12%	- divers (mots croisés, jeux, humour)	3%
- cas développées	9%	- pages blanches	3%
-revue de presse	8%	- astronomie,éphéméride	2%
- congrès, réunions	5%		
- éditoriaux	4%		

Les 19 % restant étant des notes internes,sommaire,publicité,appels...

Du côté des auteurs, quatre personnes se partagent 353 des 656 pages d'articles généraux. Ce qui représente 17% de l'ensemble des pages de texte.

Sur le front des sujets à la mode, Cergy a rempli bien des pages, les lettres d'Esterle publiées intégralement 4 fois et citées bien souvent, la vague de 1897 aux USA souleva un petit raz de marée. Un fait intéressant est l'arrivée en force des nouvelles provenant d'URSS qui a été reprises par l'ensemble des revues. A noter qu'un article américain publié deux fois a été traduit deux fois. Nouvelle preuve de coordination et de collaboration ufologique telle qu'elle est apliquée par certains.

Je sais que les prix d'impression sont élevés pour les groupes, mais est-ce une raison pour insérer des pages blanches dans les revues? Certains numéros en compte jusqu'à 30% (7 pages sur 24 !) Puble-t-on une revue pour ne pas être en reste et bénéficier des services de presse (S.P.) ou parce que l'on a une certaine information à diffuser? Les groupements éditant des publications avec un taux de pages oscillants entre 20 et 30% nous donnent une réponse claire. Il est évident qu'il n'est pas tenu compte des bulletins imprimés sur stencils et d'un seul côté de page, ceci étant un problème purement technique.

La présentation est trop souvent négligée, il en résulte: couvertures qui s'envolent, mauvaise lecture, illustration bâclée ou mal choisie, manque d'originalité. Exemple au hasard: pour illustrer un article sur Cergy, on utilise une photo prise de loin du bâtiment de la gendarmerie. Hélas, la présentation est tributaire de mode de fabrication, tant que le stencil sera le meilleur marché, il sera le plus fort. Pourtant, il n'est pas compliqué d'obtenir quelque chose d'attrayant. Ce n'est qu'une question de volonté. L'important n'est évidemment pas de vendre n'importe quoi sur du papier glacé, mais bien d'avoir un contenu intéressant et avec lequel on puisse travailler.

Un problème qui peut passer pour secondaire est celui de la conservation des revues. De leur diversité et irrégularité, nait un casse-tête pour l'archiviste. Il est toujours navrant de voir des piles de revues entasséessur des rayons, dans des cartons ou à même le sol. Là où il apprécie le plus la méthode c'est au moment de chercher une référence.



HUMOUR

Posons la question des S.P., vaut-il la peine d'échanger des revues pour y trouver des articles que l'ont connait déjà, des revues de presse locales ou internationales, des pages blanches... ? Le malheur dans tout cela, c'est qu'il n'y a pas de revue vraiment mauvaise à éliminer d'office. Toutes naviguent dans les mêmes eaux troubles.

Un regroupement permettrait une épuration et une concentration des informations nouvelles plus profitable à chacun. Remarquons que malgré la diversité (nombre de journaux), il ressort que l'information provient des mêmes sources. Dans ce cas, pourquoi ne pas réunir les revues pour n'en former qu'une dizaine plus étoffées. On améliorerait la qualité de l'information mais aussi la présentation qui en a bien besoin. Il y aurait ainsi moins souvent des aticles repris 3 ou 4 fois, des comptes rendu du dernier CECRU dans chaque bulletin (1). De plus cela assurerait un tirage plus importantdonc un plus grand crédit vis-à-vis de l'extérieur. On diminuerait le problème des références et celui du stockage. Sans compter que ceux qui n'ont rien à dire mais se forcent de le dire tous les 3 mois pourraient passer leur temps à d'autres activités.Cela permettrait de combler les pages blanches des uns avec les textes des autres qui ne peuvent les publier faute de place . Tout le monde y trouverait son compte. Il semble que cela soit trop simple pour venir à l'esprit du commun des ufologues. On comprend alors ceux qui rigolent des dits ufologues qui veulent conquérir leurs lettres de noblesse à cheval sur leur bulletin . Drôle de cavalerie!

Un regroupement ne vas pas sans poser des problèmes, notamment d'organisation. Cependant, cela est réalisable et heureusement la tendance vasdans ce sens (voir aux USA où la revue International UFO Reporter est intégré dans Frontiers of Science et en Suisse où les discussions se poursuivent). Les distances ne sont pas un écueil insurmontable, à titre d'exemple, ce bulletin fut, à une époque, réalisé,alors que les deux rédacteurs se trouvaient à 600 Km.l'un de l'autre et dans deux pays différents!

Voilà encore une tâche constructive qui reviendrait de droit à un CECRU plus efficace. L'ufologie devrait entrer dans une phase plus sérieuse (adulte?) pour se laver des quelques complexes dans lesquels elle se complait. Notamment ce genre de réflexions: " Les faibles moyens, tant humains que financiers des groupes privés ne leur permettent pas de suivre des cas importants avec le maximum d'efficacité" (2) ou "Certes, nous sommes limités par nos faibles moyens et procéder à une enquête à propos de chaque événement prétendu insolite demanderait une légion d'enquêteurs" (3).Et bien, rassemblons-les ces légions et donnons leurs le moyen de s'exprimer convenablement.

CONCLUSION

A quoi sert ce que je viens d'écrire, puisque cela prend de la place, n'est pas de la recherche, et peut être interprété comme étant de la polémique inutile? Je répondrai "A faire avancer le Schmilblick!" Au fait, après trente ans, il doit valoir une fortune. Voilà peut-être la raison d'une telle cours des miracles autour de la soucoupe.

SERGE LEUBA

7-4-81

ADDITIF : FACULTE D'INVENTER, DE CREER, DE CONCEVOIR

L'ufologie est un domaine où le fantastique, l'extraordinaire, l'irréel, l'inconcevable est chose courante et admise avec le plus grand naturel par la grande partie de l'intelligentsia ufologique. Alors, dans un tel environnement, il paraîtrait normal que ladite intelligentsia ait quatre sous d'imagination. Il semble que non, la gent ufologique est totalement stérile à ce niveau et plus particulièrement en ce qui concerne l'information. Les mêmes rengaines sont reprises régulièrement.

En ufologie,on n'invente plus rien mais on reprend le travail des autres avec un assaisonnement différent. On ne se pose plus de question. On transforme à peine, on rajoute deux mots de son crû, voilà, le tour est joué et bien sûr on ne cite pas les sources, on passe ainsi pour le maître à penser de son petit entourage.

Les exemples foisonnent, je ne désire pas souleverle tollé des maîtres plagiaires car je n'ai aucune envie de passer mon temps à répondre à des lettres ouvertes. Cela arrangerait les éditeurs de revues en mal de copies, une bonne polémique cela fait deux voir trois numéros bien plein.

Un des problèmes de l'ufologie n'est pas son manque de bras mais son manque d'imagination.

Le but de cet essai n'est pas de couler le navire ou de provoquer une mutinerie, mais bien de changer de cap et de sortir du brouillard. Attention les naufrageurs existent et son prêt à s'emparer du butin !

1)Il est toujours intéressant d'avoir plusieurs points de vue, mais souvent les comptes rendus sont incomplets. En réunissant les textes, on obtient un ensemble complet.On serait quitte de tenir quatre à cinq revues pour trouver ce que l'on cherche.
2)Ch. de ZAN, l'ufologie n'existe plus, Hypothèses extraterrestres N° 16.
3)M. DORIER, Editorial, Ufo-Informations N° 29

NOTA: Sachez que l'ufologie compte 17 bulletins, 8 revues, 1 magazine, 1 cahier et 1 chronique et ce pour la langue française.

IMPRESSIONS suite de la p. 5

foudre est très controversée (1) Tout le chapître traitant des effets des plasmas me paraît superflu, car il ne s'appuie que sur des suppositions et des lois encore mal définies, même pour les spécialistes. D'ailleurs , l'auteur nous averti que ce qu'il écrit dans ce chapître est hypothétique (p. 178). Alors , comme il le dit, pourquoi remplacer un serpent de mer par un autre ? Certainement pour arriver à 243 pages !

Le cas J. Miguères est démonté de façon intéressante et il rejoint en ça l'enquête faite par l'AESV mais sur un autre niveau. Cependant, il estime J.Miguères comme étant sincère et tout le livre comme reflet de la vérité. Il nous avait pourtant semblé avoir démontré le contraire. Une nouvelle démonstration de l'attitude réductrice non-objective monnérienne !

Dans le même ordre d'idée,signalons le ton ironique utilisé par M. MONNERIE et qui n'a pas sa place dans un ouvrage qui se veut explicatif.

En résumé, un livre à lire , car il permet d'ouvrir des portes et de se poser des questions sur ce qu'est l'ufologie, ou du moins une partie. Il suffit d'être prudent et de faire le tri. Néanmoins, il aura permis de remuer la poussière dans les milieux ufologiques ce qui est un grand bien.

SERGE LEUBA
8-2-81

1) voir "AESV" n° 15-16, p.37 note 1.

Les OVNI en Chine

Après l'U.R.S.S., voici que la Chine fait parler d'elle depuis quelques mois,depuis que les agences de presse diffusèrent des informations relatives à des observations d'OVNI dans ce pays et à la photographie d'un d'entre eux.
Les OVNI en Chine commencent ainsi à faire la "une" des revues ufologiques. L'article de Bo LIN que nous publions en exclusivité francophone est paru dans le journal d'expression anglaise "South China Morning Post"du 1er février 1981 et nous a été transmis par Jean BASTIDE que nous remercions ici(1).

Selon le calendrier traditionnel chinois, 1980 fut l'année du singe. Mais pour la toute nouvelle organisation chinoise pour la recherche sur les OVNI (CURO:China UFO Research Organisation) c'est l'année des Objets Volants Non-Identifiés.

"Les observations d'OVNI en Chine ont atteint une nouvelle dimension en 1980" déclara récemment le président du CURO, Cha Leping à Wuhan, ville de Chine centrale, en se penchant sur les rapports de janvier à novembre 1977 (petite phrase qui ne fait que confirmer ce que les ufologues ont toujours pensé, à savoir que les OVNI sont étudiés en Chine depuis bien plus longtemps que n'existe la CURO-ndt).

"Nous ne rejetons pas l'idée qu'ils puissent venir de l'espace extraterrestre" déclara-t-il, "nous devons simplement étudier ces choses avec un esprit ouvert et scientifique".

La CURO a été officiellement créée au mois de mai 1980 à partir d'un centre de liaison informel regroupant des passionés d'OVNI à l'université de Wuhan qui a pu enregistrer 208 observations ces dernières années.

La CURO est maintenant membre de la société chinoise pour l'étude du futur créée pour la recherche des phénomènes inexpliqués. Elle a des sections ainsi que 400 membres à travers la Chine. Cha Leping, 25 ans, le président du CURO, est étudiant à la faculté de physique spatiale de l'université de Wuhan.

Quelques uns des rapports parvenus à la CURO en 1980 sont proprement incroyables, tel celui d'un groupe de machiniste partis faire une expédition nocturne de pêche à la langoustine à Dagang, le champ pétrolifère de la Chine du nord.

Selon l'un des machinistes, Hong Changgui, 31 ans, l'OVNI apparu le 5 octobre 1980 à 3 h. du matin. Il avait la forme d'un cône, déclara-t-il, volant à environ 3000 pieds (914 m.)et apparemment assez étroit. Mais en levant les yeux vers l'objet, il sentit une intense chaleur sur le visage.

"C'était comme si j'étais sous un four"déclara-t-il."Il dégageait une lumière très vive, un peu comme l'éclat d'une soudure à l'arc, il était d'un rouge brillant au centre, alors que les bords étaient d'un vert bleu sauf pour le bord vers la traînée qui était blanc".

"L'incident complet dura environ 10 secondes alors qu'il nous survola avec un sifflement".

Un autre membre du groupe, Jin Guomin, 46 ans, déclara "Franchement, j'avais peur. Nous ne savions pas ce que c'était et cela faisait un bruit terrible. Mais mon jeune fils commença à l'appeler "OVNI!OVNI!" alors qu'il nous survola."

Un mois plus tard, le 5 novembre, Li Renpei et Li Laijun travaillant dans un bureau d'une usine de textile à Jinghai près de la ville portuaire de Tianjin étaient éveillés tôt le matin. Ils virent un objet discoïdal émettant une lumière verte et suivant une trajectoire irrégulière.

En quelques secondes, il disparu vers l'est mais reparu environ 7 minutes plus tard, vola vers l'ouest, continua ce trajet

durantquelques secondes puis vira à nouveau vers l'ouest où il disparu.

Moins d'une semaine plus tard, le 11 novembre, trois étudiants de l'université de Wuhan virent un OVNI au-dessus de la banlieue est de la ville vers 22 h.

Selon le rapport remis au CURO par les étudiants, l'OVNI avait deux lumières jaunes et deux lumières blanches, ces dernières éblouissaient parfois. "Ça ressemblait à une soucoupe dont le milieu saillait un peu", déclarèrent-ils. "Nous l'avons estimé à environ 3000 pieds et l'avons observé durant 15 minutes. Il vola lentement vers une direction nord-est et, une fois arrivé au-dessus de nous, vira pour prendre la direction sud-ouest."

Peut-être la"preuve" la plus solide d'un OVNI en Chine est la photo prise par deux étudiants de l'institut minier de Beijing en août alors qu'ils campaient dans une région montagneuse de Changping dans la banlieue de Beijing, la capitale.

Dans leur rapport adressé au CURO, les deux étudiants Xin Sheng et Bi Jiang déclarèrent "A environ 4 h du matin, le 24 août, nous regardions les étoiles lorsque nous vîmes un objet émettant une lumière blanche, surgir de derrière une montagne à l'est de nous.

Au début, partiellement caché par la montagne, cela ressemblait à une lune incomplète. Mais, de par son mouvement irrégulier, nous décidâmes (!!! ndt)que c'était un OVNI. Nous grimpâmes sur un rocher pour pouvoir mieux l'observer, ce que nous fîmes durant environ une demi-heure.

En s'éloignant cela nous apparu comme étant un groupe serré de 3 étoiles, à d'autres moments il s'approchait puis s'éloignait à nouveau en flottant. Durant toute l'observation, cela ne fit aucun bruit.".

Leur photo est parue dans le Beijing Evening News.

Toutes les observations d'OVNI en Chine de ces dernières années n'ont pas été aussi banales. Selon les rapports du CURO, au moins une visite aurait engendré des blessures et même la mort.Ce la se passa dans la soirée du 7 juillet 1977 ou plus de 3000 personnes regardaient le film roumain "Alerte sur le delta du Danube"en plein air dans un terrain vague à Zhangpu dans la province de Fujian dans l'est de la Chine.

Vers 20h30, une partie des spectateurs virent deux mystérieux objets fonçant vers eux depuis la nuit noire et volant si bas qu'ils touchèrent presque le sol. Les objets (dont la forme varie dans les rapports) émettaient une vive lumière orange et volaient seulement à quelques pieds l'un de l'autre. Ils n'émettaient aucun bruit.

La panique se répendait comme un feu de brousailles et dans la bousculade, deux enfants furent piétinés à mort et 300 personnes furent blessées. En quelques secondes les OVNI sillonèrent le ciel et disparurent.

Plus tard, le bureau publique de sécurité visionna le film dans les mêmes conditions atmosphériques mais rien d'anormal se produisit.

Les dossiers du CURO semblent démontrer un lien étroit entre les observations faites en Chine et ceux des autres pays du monde Le 23 octobre 1978, un groupe de pilotes de l'armée de l'air chinoise regardaient un film en plein air dans la province de Gansu au nord-ouest de la Chine, lorsqu'ils virent un énorme objet lumineux dans le ciel. Ils l'observèrent durant 2 ou 3 minutes alors que l'objet les survola à environ 21'000 pieds(6400 m.). Les pilotes déclarèrent que l'objet était rectangulaire et comportait des lumières très brillantes.

L'incident a été rapporté dans le Weekly World News (Floride) , mais un nouveau développement semble être le lien entre cet OVNI et celui qui semble avoir abattu un avion australien (celui de Valentich -ndt) 2 jours plus tôt le 21 octobre. Dans l'incident australien, un petit monomoteur survolait Bass Strait en Australie du sud lorsque le pilote informa par radio la tour de contrôle qu'un objet rectangulaire émettant une lumière verdâtre le survolait. Il déclara que l'objet était très large et comportait 4 lumières.

Six minutes après son premier message radio, les liaisons furent coupées. Des recherches ultérieures entreprises par la marine australienne et l'armée del'air pour retrouver le pilote et son avion ne donnèrent aucun résultat. Les habitants de King Island près du détroit, confirmèrent avoir vu l'objet qu' ils décrivirent comme étant très large et volant très rapidement.Ils virent aussi la lumière verte.

Cha Leping, le président du CURO, déclara "Il semble qu'il y ait un lien entre l' OVNI vu par le pilote australien et celui aperçu au-dessus de la province de Gansu deux jours plus tard. Les descriptions concordent-très large, rectangulaire et émettant une vive lumière".

Lors d'une autre observation, suggérant là-aussi un lien avec d'autres phénomènes vus de par le monde, un officier des fermes Fan Da à Guangxi (Chine du Sud), vit un objet argenté le 11 novembre 1979. Il volait à grande vitesse et répendait apparemment un liquide ou une poussière. Le jour précédant, un OVNI dont la description ressemblait étrangement à celui de Guangxi fut observé en Espagne, contraignant une caravelle à faire un atterissage d'urgence.

Dans un article récent, Cha Leping divisa les descriptions d'

"向UFO之谜挑战"

Extraits d'un article sur les OVNI du "Peking Evening News"du 26/12/79

OVNI en 3 catégories.

Il déclara que 80 % d'entre eux ressemblaient à des soucoupes,des ballons, des anneaux ou en forme d'oeufs, brillants avec une lumière argentée le jour et orange ou rouge incandescant la nuit. Plusieurs cas d'OVNI ayant une trainée de fumée furent enregistrés.

Dans la deuxième catégorie, Cha Leping place les objets larges et rectangulaires (vus rarement) et dans la troisième les OVNI qui ressemblent à des nébuleuses spirales avec un noyau brillant et des petits points de lumière tout autour.

Un OVNI à l'origine des 22 rapports de Shangai et des provinces chinoises de Jiangsu, Zhejiang, Anhui, Jiangxi et Fujian a été identifié comme étant très probablement un grand météorite. Il entra dans l'atmosphère sur la Chine de l'est vers 22h45 le 26 août 1980 tel une boule de feu et à une altitude d'environ 60 kilomètres.

Il se scinda en plusieurs morceaux flambants suivis d'un nuage de débris brûlants. Deux observatoires suivirent sa descente sur plus de 1000 km au-dessus du pas de Taiwan et estimèrent qu'il devait peser au-moins 1000 tOnnes au départ.

Bo LIN

Traduction: Perry PETRAKIS
Dessin de couverture: Martial FATTON

(1)Rappelons que Jean BASTIDE est l' auteur de "La mémoire des OVNI - Des argonautes aux extraterrestres" Ed. Mercure de France 1978

Signalons pour terminer que l'article de presse chinois est accompagné des fameuses photos de McMinville sans qu'elles soient nomément citées!

LA PAROLE EST AUX LECTEURS

J'ai bien reçu le n° 13 de votre revue et m'a donné entière satisfaction. Bravo pour l'A.E.S.V. !

Je tiens cependant à vous prévenir, si ce n'est pas déjà fait par le G.E.O.S. que l'observation du 29 décembre 1979 de Dammarie-les-Lys (Seine et Marne) citée par Perry Petrakis n'était, d'après enquête et conclusion du G.E.O.S., que Vénus.

Se référer à "Hypothèses Extraterrestres" n° 14, avril 1980, p.11.

Ayant observé de nombreuses fois Vénus à la lunette, je tiens à vous faire part de mon plein accord avec les conclusions du G.E.O.S. Donc du nouveau pour ce cas.

Ceci ne diminue en aucun cas la qualité des rubriques de votre revue, étant donné que la parution de votre revue s'est faite moins d'un mois après ce fait, donc sans contre-enquête.

(...)

Dominique MOREAU
St-Etienne, le 27/08/80

Le Professeur Tournesol et moi-même tenons à vous remercier des propos que exprimez à propos de nous, dans l'interview que vous avez publié dans le Bulletin de l'AESV n° 15 16.

Je suis aussi très touché par la publication de mon discours aux Lords, que cette revue a commencé dans le numéro antérieur. Votre traduction est fidèle, juste et faite avec élégance.

Ce travail a été aussi publié en anglais par "The SBI Report" de New-York et je sais qu'il a causé un gros impact entre les lecteurs et ufologues en général.

(...)

Antonio RIBERA
San Feliu de Codinas, le 7/04/81

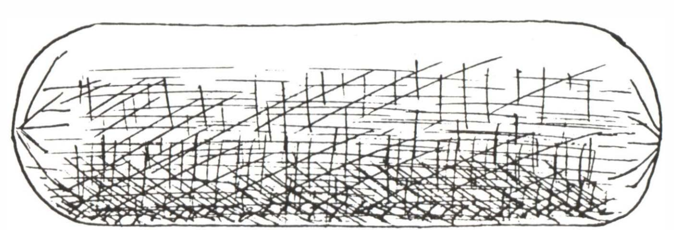


PSILOG, une équipe de parapsychologues (pardon, de psilogistes) québécois édite une revue bimestrielle qui est ce qui se fait de mieux au point de vue réflexion sur le paranormal. Beaucoup de problèmes sont communs avec l'ufologie et Psilog a commencé à les résoudre. Editée par Louis Bélanger que nous avons eu le plaisir de rencontrer à Montluçon l'an passé, cette revue est de très haut niveau mais clair et en français. Abonnement (6 nos): 9 $ (10 $ 50 par voie aérienne).
Psilog, St-François-du-Lac, Québec, Canada, JOG 1MO.

AIRLON suite de la p. 7

sais seront couronnés de succès, le projet proprement dit pourra être mis à exécution vers l'automne. Selon les circonstances, nous laissons monter les différents ballons simultanément ou nous les lions les uns aux autres afin de pouvoir mieux les observer.

LE C.W.U.F.O.



ill. 3

*

PARTICIPEZ À LA RECHERCHE SUR LES OVNI

Si vous êtes de ceux qui pensent que la recherche ufologique piétine, si vous désirez participer activement à cette recherche, si vous voulez encourager ceux qui font quelque chose de concret en ce domaine, si vous avez deux minutes pour faire avancer l'étude sur les OVNI alors prenez un crayon et une feuille de papier et:

1. dessinez un OVNI (ou une soucoupe volante)
2. indiquez au verso et dans cet ordre précis les renseignements suivants: a) age b) sexe c) niveau d'étude d) droitier ou gaucher e) témoin ou non-témoin d'un phénomène OVNI (répondre par oui ou par non) f) avez-vous lu des livres/revues de science-fiction ou sur les OVNI ou vu des films sur ces sujets ?
3. en cas de réponse affirmative à la question e), prière d'annexer au dessin inventé celui de l'objet observé. Prière dans ce cas, d'indiquer votre adresse si l'observation faite est digne d'intérêt.

Cela est très simple, ne prend vraiment que très peu de temps et reste anonyme. Peut-on participer à une recherche ufologique qui soit plus simple ? Si vous le pouvez, demander à vos connaissances de réaliser également de tels dessins, cela sera très utile. Vos dessins sont à envoyer à l'AESV pour la Suisse et à Thierry PINVIDIC, 7 hameau de la Florida, F - 91800 BRUNOY pour les autres pays. Ces dessins seront ensuite étudiés aux U.S.A. et nous en publierons dès que possible les résultats. Merci de votre aide.

INTERVIEW suite de la p. 10

1) Bertrand MEHEUST, Science-fiction et soucoupes volantes, Mercure de France, 1978
2) La "Maison d'Ailleurs, 5 rue du Four, 1400 YVERDON, Suisse (tel. 024/21'64'38), est ouverte tous les jours de 15 à 18 h, sauf le lundi, et sur rendez-vous aux chercheurs qui ont besoin de plus de temps pour leurs études.
3) Cas Antonio Villas Boas et Armand B. (in "AESV" no 14, pp.5-8)
4) Ege TILMS, Hodomur, l'homme de l'infini, p.50, Ed. de la revue mondiale, 1934. voir aussi: Science-fiction et soucoupes-volantes, note 1., p.26.

NOTA: Le premier roman de Pierre VERSINS est "l'invasion des discoboles" publié dans dans les années 50 où l'auteur raconte l'arrivée des SV sur Terre.

Propos recueillis par Slyb
à Yverdon-les-Bains
les 25 octobre 1980 et
12 avril 1981
Photos Yves Bosson

Abonnement-poste
Imprimé à taxe réduite
CH - 2001 NEUCHATEL
J.A. – P.P.

A.E.S.V. CASE POSTALE 342, 1800 VEVEY 1, SWITZERLAND

Contact Information

Observatoire des Parasciences
PO Box 80057 - La Plaine
FR - 13244 Marseille Cedex 01
France
cataloguemartien@free.fr

http://articles.lescahiers.net/?z=i2040

Ovni-Présence

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/OP.html

Anomalies

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/Anomalies.html